

L'armée française accorde l'asile aux tueurs rwandais

L'Humanité, 12 juillet 1994

Le commandant du dispositif militaire français « Turquoise » a déclaré lundi que les ministres du « *gouvernement intérimaire rwandais* », qui ont organisé les massacres, seront accueillis dans la « zone humanitaire sûre » créée par Paris dans le sud-ouest du pays. Si le « *gouvernement* » s'enfuit dans la zone opérationnelle, les soldats français les accueilleraient comme de « *simples réfugiés* », a dit le général Jean-Claude Lafourcade lors d'un point de presse à Goma, QG de l'opération « Turquoise » dans l'est du Zaïre. Et, a-t-il ajouté, si la communauté internationale décidait de mettre sur pied un tribunal pour crime contre l'humanité, il appartiendrait aux autorités gouvernementales de décider du sort de ces individus qui seront considérés d'ici là comme des « *réfugiés* ».

« Turquoise » sera prolongée

Le premier ministre, Edouard Balladur, a indiqué lundi à New York que la France a l'intention de retarder le retrait de ses troupes du Rwanda après le 31 juillet. « *Nous apprécierons la situation* » à la fin du mois, a-t-il affirmé dans une conférence de presse après un discours à New York devant le Conseil de sécurité des Nations unies. « *Nous ferons en sorte que, progressivement, la France voit son effort relayé par d'autres pays* », a-t-il dit, laissant ainsi entendre que le renforcement de la Mission des Nations unies au Rwanda (MINUAR) n'était pas à l'ordre du jour pour Paris qui préfère garder la haute main sur les éventuelles interventions de pays tiers africains. (Voir p. 10.)